

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PECHEES DANS LES ILES DU PACIFIQUE SUD

PNUD(FS)/FAO

COMITE CONSULTATIF DES PECHEES

DEUXIEME SESSION

NOUMEA, NOUVELLE-CALEDONIE

18 - 22 octobre 1971

RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'EXECUTION DE PROJETS DE
CONCHYLICULTURE DANS LA ZONE D'ACTION DE L'ADPIPS

par John B. Glude
Septembre 1971

RECOMMANDATIONS GENERALES

Le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique offre de grandes possibilités d'ostréiculture. On croit savoir que des préparatifs sont en cours pour la mise en oeuvre des recommandations du consultant. Des dispositions ont été prises pour que celui-ci, en rentrant de Tokyo à Seattle, en novembre 1971, s'arrête aux Palau, à Truk et à Ponape pour y faire une étude complémentaire, ce qui permettra de mieux étayer les plans d'expériences d'aquiculture à réaliser au cours des prochains mois.

Des essais, commencés à Fidji de mars à juin 1971, sont poursuivis par le personnel de la Division des pêches. Il serait bon, semble-t-il, que le consultant aille, à un moment ou à un autre, voir comment se déroulent ces expériences et quels en sont les résultats, afin de pouvoir recommander d'autres projets qui conduisent à la mise sur pied d'une aquiculture commerciale.

De même, le consultant a observé l'implantation expérimentale d'huîtres japonaises en Nouvelle-Calédonie et a préconisé diverses expériences à faire faire par M. Georges Guerlain. Lorsqu'il était dans le pays, en juin 1971, il n'a pas pu se rendre dans la région de Pam où il y a, paraît-il, de grandes possibilités d'ostréiculture. S'il pouvait retourner en Nouvelle-Calédonie, il verrait où en sont les expériences de Boulouparis et pourrait visiter la région de Pam. Une escale à Tahiti lui permettrait d'aller voir la zone critique qu'est la baie de Tatutu, où l'on a enregistré une forte mortalité parmi les huîtres et de se procurer, le cas échéant, des échantillons vivants à soumettre aux pathologistes des Etats-Unis pour un examen plus approfondi.

Voici les recommandations concernant ces deux derniers pays:

NOUVELLE-CALEDONIE

Il y a en Nouvelle-Calédonie deux espèces indigènes d'huîtres qui se prêtent très bien à la culture. L'huître de palétuvier (Crassostrea glomerata) et l'huître géante à bordure noire (Crassostrea echinata) sont toutes deux cultivées à des fins commerciales à Boulouparis et à titre expérimental à Pam, dans l'extrême nord de l'île. Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie devrait favoriser l'expansion de l'ostréiculture en allouant aux ostréiculteurs privés de nouvelles zones découvertes ou non à marée basse.

Du naissain japonais a été implanté à Boulouparis au printemps de 1971 et, lors du passage du consultant, il se développait bien. Si les progrès sont restés satisfaisants, il vaudrait la peine d'essayer l'implantation de naissain "non fixé" importé d'un établissement commercial de reproduction artificielle de Californie. Cela coûterait beaucoup moins cher que de faire venir du Japon du naissain fixé sur coquille d'huître ou coquille St. Jacques. Le naissain peut, à l'arrivée, être cimenté sur un matériau approprié qui sera suspendu à des radeaux, à des clôtures ou à des collecteurs. Il est vraisemblable que le naissain de Crassostrea gigas atteindra une grosseur marchande beaucoup plus rapidement que l'une ou l'autre des espèces indigènes, auquel cas les frais d'importation seraient justifiés.

POLYNESIE FRANCAISE

La Polynésie française a déjà mis en train un programme de recherche et de développement qui avance bien. Plusieurs petits parcs ostréicoles ont été installés à Raiatea et à Tahaa et les premières huîtres de dimension marchande devraient être prêtes à récolter d'ici quelques mois. Si ces petits élevages réussissent, il est probable que l'ostréiculture deviendra une occupation secondaire courante des habitants des îles montagneuses isolées qui consacrent la majeure partie de leur temps à pêcher ou à travailler sur les plantations de coprah.

Les essais d'ostréiculture faits dans la baie de Tatutu, à Tahiti, ont été décevants car la mortalité y est très forte pendant la deuxième année. L'élevage ne pourra devenir commercial dans cette île que lorsqu'on aura trouvé des moyens pratiques de réduire la mortalité.

On ignore ce qui décime les parcs ostréicoles de Tahiti. Des échantillons ont été soumis par le consultant aux spécialistes du Service fédéral américain des pêches maritimes. La recherche de pesticides et de micro-organismes pathogènes n'a donné aucun résultat. Il faudrait faire des recherches approfondies pour découvrir la cause de cette mortalité.
